



FORMEZ LES ACTEURS DE L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRATIQUE 60% THÉORIE 40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel intervenant dans le cadre de la démarche d'Évaluation des Risques, de maîtriser les méthodes et outils nécessaires.

PUBLIC

Toute personne ayant à réaliser, participer ou coordonner l'évaluation des risques professionnels dans sa structure.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier la réglementation liée à l'Évaluation des Risques et à la Santé Sécurité au Travail.
- Être capable de dégager les enjeux humains, sociaux, financiers et juridiques liés à une démarche de prévention.
- Être capable de définir une méthodologie d'Évaluation des Risques adaptée à ses besoins et contraintes.
- Être capable d'animer une démarche d'évaluation des risques.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

DURÉE

14 heures (soit 2 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 1 apprenant
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

14 heures (soit 2 jours) tous les 4 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4121-1 du Code du Travail

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488



Portale disponible sur www.icert.fr



INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, travaux en sous-groupes, travail intersession, échanges sur retour d'expérience



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des différents ateliers



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail

- Les conséquences d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle
- Les enjeux de la santé et sécurité au travail

Le contexte réglementaire

- La pyramide des textes
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- La partie 4 du code du travail
- Les principes généraux de prévention

Obligations et responsabilités

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

Les acteurs de la prévention

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

PARTIE PRATIQUE | 60%

Applications en sous-groupes

- Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail
- Définir les acteurs internes et externes ainsi que leur rôle
- Lister les enjeux d'une démarche de prévention à partir de l'analyse d'un accident du travail
- Réaliser, à partir d'une grille d'audit, une évaluation des risques, puis la retranscrire dans le Document Unique et proposer des mesures de prévention

Travaux individuels

- Argumenter, de manière concrète, les mesures de prévention existantes, en tenant compte des principes généraux de la prévention
- Quantifier les risques présents sur le lieu de travail

Visite et inspection des locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)

- Repérer les risques présents
- Proposer des mesures de prévention en lien avec les principes généraux de la prévention

La prévention, définition et notions importantes

- Définition Accident de Travail, Maladie Professionnelle, Accident de Trajet...
- Notions de danger, dommage, risque
- Mécanisme d'accident
- Les valeurs du réseau prévention

L'évaluation des risques professionnels, et le Document Unique

- Les enjeux et le cadre réglementaire
- Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques
- L'analyse des risques (Unité de Travail, méthodologie...)
- L'élaboration de mesures de prévention

Les risques spécifiques

- L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associées

